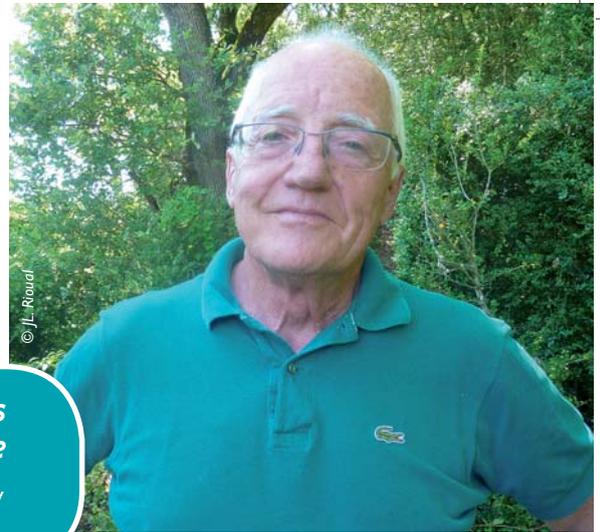


Michel Bouery président d'association



Michel Bouery est propriétaire d'un ensemble bois, taillis et landes de 106 hectares à Grane dans la Drôme. Avec les 43 adhérents de l'association syndicale de gestion forestière dont il est le président, il entend « maintenir la forêt et la faire évoluer. »

Sur les petites routes de la campagne drômoise, il faut avoir la curiosité de découvrir le lieu où, au bout d'un chemin, vivent depuis huit ans Mireille et Michel Bouery. La demeure bâtie en 1734 a été la propriété de la cure de Grane. Fruit d'un héritage familial, ce qui était une ferme autrefois est aujourd'hui un gîte et trois chambres d'hôte dans un cadre agréable, champêtre. « C'était une maison de vacances qui n'a jamais été habitée par la famille. Elle avait été achetée par les grands-parents pour y chasser », précise Michel Bouery. La propriété intègre bois, taillis et landes pour 106 hectares d'un seul tenant où l'on trouve essentiellement des chênes pubescent et vert et du pin d'Alep. « Il n'y a pas de beaux arbres dans ce secteur, ils ne sont pas très grands. Leur vocation est la bûche. L'activité première pratiquée dans la forêt est la chasse ».

Originaire de Montpellier, Michel Bouery a passé sa carrière professionnelle à Angers où il gérait les achats pour le compte d'une société. Admettant être néophyte dans le domaine forestier, son intérêt s'est porté sur le dépérissement de certains arbres. « Sur le plan patrimonial, je ne voulais pas voir dépérir cette forêt pour mes enfants ».

Les premières réunions d'informations animées par le CRPF ont eu lieu durant l'hiver 2010-2011. Une association syndicale de gestion forestière (ASGF) au nom pourtant peu amène dite de la Pierre sanglante fut créée. Aujourd'hui, elle rassemble 43 adhérents et 508 hectares de forêt sur les communes de Grane, Mirmande et La-Roche-sur-Grane. Seulement deux possèdent plus de cent hectares et 28 ont moins de dix hectares. Serge Pelouard, bras droit de M. Bouery comme secrétaire de l'association et propriétaire de deux hectares, ajoute « cette opération est un regroupement de propriétaires qui conservent la maîtrise de la gestion des travaux sur leurs propres parcelles ». Il avoue avoir été séduit par la démarche. Les premiers mois furent consacrés à l'écriture des statuts et la rédaction du cahier

des charges pour l'élaboration du Plan Simple de Gestion (PSG). « Le PSG est élaboré par l'expert forestier en concertation avec le propriétaire, poursuit M. Pelouard, et tous les ans chaque adhérent décide des actions conduites sur ses parcelles, dans le cadre offert par le PSG, y compris le report éventuel des opérations à l'année suivante ». Et de préciser que « le but étant de progressivement passer du taillis à la futaie irrégulière ».

D'autre part, Michel Bouery avance qu'il n'est pas partisan des coupes rases. « C'est l'un de nos objectifs et tous les adhérents s'accordent sur le fait que nous ne sommes pas là pour tirer de gros volumes. Il s'agit de maintenir la forêt, de faire évoluer et prospérer ce patrimoine ».

En effet, une des préoccupations de M. Bouery « serait de réussir ainsi à gérer une forêt en harmonie avec les chasseurs car, bien que non chasseur, j'ai une chasse gardée. Je voudrai structurer cette forêt pour que le gibier puisse s'y trouver bien ». Actuellement un diagnostic sur l'état de la forêt est fait, et le Plan Simple de Gestion est en cours de réalisation. Il devrait être validé cet automne.



Michel Bouery devant la Combe Chaffal

Un sujet inquiète cependant les membres de l'association et préoccupe M. Bouery en particulier. Deux chaufferies industrielles au bois devraient bientôt sortir de terre en Drôme sur les bords du Rhône. Le président se questionne sur les modalités d'alimentation des deux chaufferies sachant que les forêts environnantes n'ont pas la capacité de donner la matière première aux chaudières. Et Michel Bouery de lancer : « Que l'on ne compte pas sur notre association pour fournir du bois dont le prélèvement serait en contradiction avec la gestion raisonnée de notre forêt ! ».

► Contact : 04 75 62 70 90
contact@lacomeduchaffal.com

Jean-Louis Rioual



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes



avec le concours du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, et de la Forêt.

Rhône-Alpes
de la Région Rhône-Alpes



la participation de la COFOPRET



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé sur du papier certifié PEFC